

Les engagements de la France en Irak

La France a apporté son soutien politique, diplomatique, militaire et humanitaire aux autorités irakiennes dans la mise en œuvre d'une politique de réconciliation nationale et dans la lutte contre Daech. La France est également mobilisée pour répondre aux importants besoins de stabilisation des zones libérées de Daech en Irak (elle contribue à hauteur de 3 millions d'euros au Fonds de stabilisation immédiate du Programme des Nations unies pour le développement, le Funding Facility for Immediate Stabilization).

En décembre 2017, les autorités irakiennes annonçaient la libération complète des territoires autrefois contrôlés par l'organisation terroriste Daech.

Le pays est aujourd'hui entré dans une phase cruciale, celle de la réconciliation nationale, de la stabilisation et de la reconstruction des régions libérées sans lesquelles il ne peut y avoir de victoire durable contre le terrorisme ni de retour des populations déplacées.

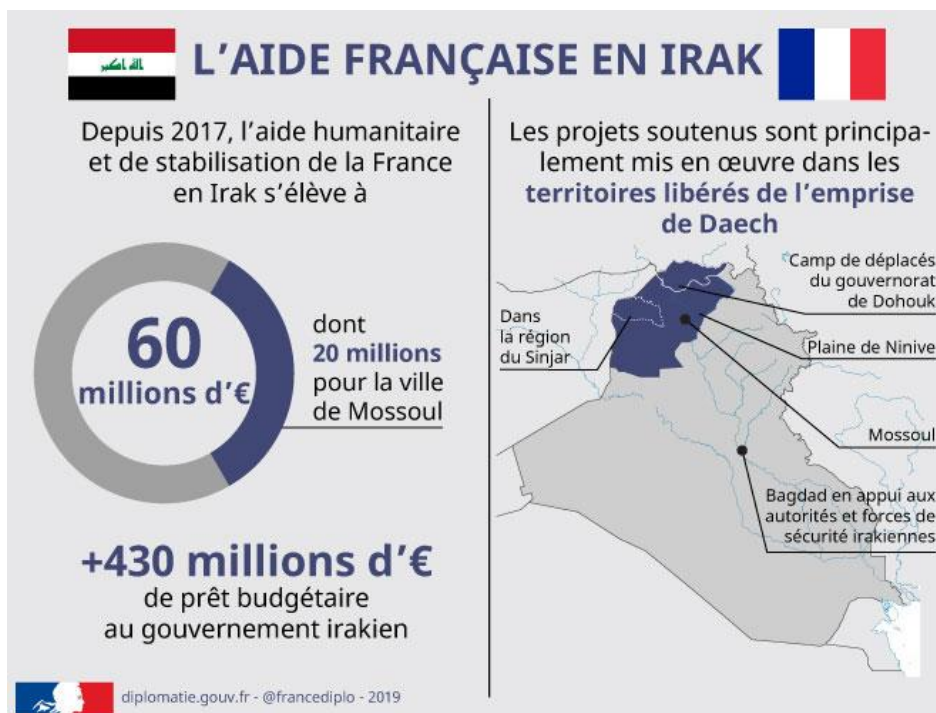
Une aide humanitaire et de stabilisation

La France, avec ses partenaires, poursuit ses efforts et se tient aux côtés du peuple et du gouvernement irakiens pour venir en aide aux plus vulnérables, relancer l'économie et reconstruire le pays. A titre d'exemple, une réponse d'urgence multisectorielle (aide alimentaire, soins de santé primaire et biens de première nécessité) a été apportée à près de 200.000 personnes déplacées pendant la bataille de Mossoul.

Depuis 2017, la France a consacré 60 millions d'euros à l'aide humanitaire et aux actions de stabilisation en Irak dont 20 millions d'euros spécifiquement dédiés à la stabilisation de la ville de Mossoul.

Lors de leur visite conjointe en Irak le 26 août 2017, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et la ministre des Armées, Florence Parly, ont en outre confirmé l'octroi d'un prêt budgétaire de 430 millions d'euros au gouvernement irakien.

La France mène également ses actions en matière d'aide humanitaire et de stabilisation par le biais d'agences onusiennes (HCR, PAM). Elle a aussi contribué à hauteur de 7 millions d'euros aux outils du Programme des Nations Unies pour le Développement en Irak.



Des chantiers multiples

Sécurité

Le rétablissement de la sécurité est indispensable afin de permettre le retour volontaire des déplacés dans les territoires libérés de l'emprise de Daech.

Pour ce faire, la France fournit, dans le cadre de sa participation à la Coalition, un appui militaire aux forces locales désormais engagées dans la sécurisation des territoires irakiens récemment libérés pour empêcher toute résurgence du mouvement terroriste Daech.

La France appuie également la formation des forces de sécurité intérieure irakiennes en matière de gestion démocratique des foules, de déminage (y compris chimique et subaquatique), et de gestion des scènes post attentats.

Santé

Les projets soutenus par la France accordent une attention particulière à la santé des populations irakiennes. Au-delà de l'aide humanitaire d'urgence, la France a mis en œuvre des programmes de soutien aux infrastructures de santé (hôpitaux, centres de santé dans des camps, cliniques mobiles) et d'appui à la prise en charge psychologique de populations souvent traumatisées. La France s'est également fortement engagée dans la réhabilitation de la faculté de médecine de l'Université de Mossoul, appelée à former l'ensemble du vivier de personnels médicaux dans la Plaine de Ninive et au-delà. La faculté avait subi d'importants dégâts du fait des combats. Grâce à la mobilisation de la France et au soutien du PNUD, celle-ci est aujourd'hui complètement reconstruite et accueille depuis la rentrée universitaire 2018 de nombreux étudiants.

Éducation et soutien aux populations déplacées

L'éducation constitue un des axes prioritaires de l'aide française. Outre le soutien apporté à l'Université de Mossoul, la France s'est engagée en faveur de programmes de réhabilitation d'écoles dans les territoires les plus difficiles d'accès.

Pour les enfants n'ayant pas eu accès à l'éducation pendant l'occupation de Daech, des projets de soutien d'éducation non formelle ont également été financés de façon à leur permettre de réintégrer le système d'éducation public irakien.

Des formations à la protection de l'enfance et des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant ont également été mises en œuvre par des ONG.

Cohésion nationale

L'unité de l'Irak dans le respect de toutes ses composantes est essentielle pour favoriser un processus de stabilisation durable et inclusif. Au-delà de la dimension physique de la reconstruction, l'enjeu est également celui de la réconciliation.

La France accorde dans ce cadre une attention particulière aux victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Grâce à un fonds dédié, des projets portés par des ONG visant à répondre spécifiquement aux besoins de ces communautés et à encourager leur retour vers leurs villes et villages d'origine sont financés.

À l'occasion du Forum de Paris sur la Paix (novembre 2018), le président de la République a en outre parrainé le lancement par Nadia Murad, Prix Nobel de la Paix 2018, d'un fonds pour la reconstruction de la région irakienne du Sinjar, particulièrement marquée par les exactions de Daech. La France mobilisera deux millions d'euros pour abonder ce fonds, qui permettra notamment de créer des infrastructures, des écoles, des hôpitaux, des structures créatrices de revenus, et de favoriser le retour sur leur terre des populations yézidiennes déplacées.

Patrimoine

Les liens entre la France et l'Irak en matière de préservation du patrimoine et d'archéologie sont anciens.

Au cours des dernières années, trois priorités ont été dégagées en concertation avec les autorités

locales : la lutte contre les trafics, la protection des œuvres et la mémoire des sites. Plusieurs actions de formation destinées aux professionnels irakiens de la conservation du patrimoine ont été programmées en partenariat, notamment, avec l'Institut National du Patrimoine (INP) et le Département d'archéologie orientale et mésopotamienne du Louvre pour améliorer les techniques de lutte contre le trafic de biens et objets culturels.

De son côté, l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) en Irak, qui dispose d'une antenne à Erbil a établi une coopération avec des établissements universitaires dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine.

En 2018, l'Institut français de recherche à l'étranger (IFRE) a conduit plusieurs opérations de numérisation et de conservation sur des sites irakiens, dans le cadre du fonds de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflits (ALIPH).

Justice et lutte contre l'impunité

La France est résolument engagée en faveur de la lutte contre l'impunité des crimes commis en Irak et a saisi toutes les occasions pour faire progresser ce dossier, notamment au Conseil de sécurité et dans le cadre des autres instances onusiennes. Elle finance des projets de documentation des exactions commises afin d'alimenter les enquêtes. Des actions de formation pour renforcer les compétences des autorités de police et de justice irakiennes sont également menées afin de rendre la poursuite des auteurs de crimes plus efficace.

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/irak/relations-bilaterales/> ;
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/irak/l-apres-daech-en-irak-comment-la-france-s-engage/>